

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18000 - 70ÈME ANNÉE

Le ministre de l'Agriculture confirme les craintes

Échéance 2017 : aucune assurance sur les 38 millions supplémentaires



Après cette coupe, il restera deux campagnes sucrières avant la fin du prix garanti du sucre. Et après? Aucune réponse du gouvernement qui a le pouvoir de sauver la filière.

Interpellé par l'Intergroupe parlementaire, par la Chambre d'agriculture et par le PCR, interrogé par Bruno Nestor Azerot à l'Assemblée nationale, le gouvernement n'a donné aucune assurance sur l'aide supplémentaire de 38 millions d'euros promise par François Hollande dans son discours de Bois-Rouge le 21 août dernier. Le ministre qui a répondu était pourtant présent ce jour-là à La Réunion, mais dans sa réponse il ne mentionne même plus le montant de l'aide annoncée.



Stéphane Le Foll salue François Hollande lors de l'arrivée du président de la République à l'aéroport de Pierrefonds, le 21 août dernier. A côté notamment, le sénateur-maire de Saint-Pierre et les députés.

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, était à La Réunion aux côtés de François Hollande et de George-Pau Langevin le 21 août dernier. C'était quand le chef de l'État a annoncé le maintien des 90 millions annuels versés par l'État à la filière, et la hausse de 38 millions de cette enveloppe à compter de 2017 pour compenser le différentiel de coût de production entre le sucre de canne de La Réunion et le sucre de betterave européen. En effet, à compter de 2017, le sucre réunionnais ne bénéficiera plus de quota donc plus de garantie d'écoulement venant de l'Union européenne. Ces 38 millions de plus sont conditionnés à un accord de l'Union européenne.

Après le discours de Bois-Rouge, le ministre de l'Agriculture est allé assurer le SAV le jour même dans une exploitation de Saint-Benoît.

Où sont les 38 millions d'euros ?

Deux mois plus tard, le projet de budget 2015 est à l'inverse des paroles. Ce que prévoit le gouvernement, c'est une baisse de la subvention accordée à la filière canne réunionnaise, ainsi qu'à la diversification. L'alerte est suffisamment sérieuse pour que Georges Patient, président de l'Intergroupe parlementaire de l'Outre-mer,

décide de rendre public lundi 3 novembre une lettre qu'il a adressée à François Hollande. Voici ce qu'il écrit au nom des parlementaires de l'Outre-mer:

« L'Intergroupe souhaite vous alerter sur la diminution des crédits consacrés à la diversification agricole et sur la baisse de l'enveloppe nationale consacrée à la filière canne-sucre qui viennent contredire vos engagements pris lors de votre déplacement à La Réunion en août dernier. Si le gouvernement affirme que cette baisse de 2,4 millions d'euros sur l'aide au sucre et de 3,6 millions d'euros sur la diversification sera compensée par une enveloppe de 6 millions du programme Investissements d'avenir Outre-mer, les élus et socioprofessionnels s'interrogent quant au fléchage des crédits de ce programme qui risque d'être exclusivement réorientés vers l'aide aux investisseurs industriels au détriment des planteurs et exploitants agricoles. Ce passage d'une logique d'aide aux producteurs à une logique d'investissement suscite une forte inquiétude qui risque à terme d'engendrer une situation sociale explosive. De plus, qu'advient-il des 38 millions d'euros supplémentaires annoncés en vue de la fin des quotas en 2017? »

Au moment où cette lettre est publiée, la Chambre d'agriculture dévoile une lettre à François Hollande l'appelant à corriger le tir. Le Parti

communiste réunionnais interpelle alors publiquement le président de la République et les députés de La Réunion pour qu'ils se remuent enfin.

Question posée au ministre

Le second acte se joue à l'Assemblée nationale. Ce mardi, avant le débat sur le budget 2015 de l'Outre-mer, l'Assemblée nationale était le théâtre de séance des questions d'actualité. Le ministre de l'Agriculture a été interpellé sur deux sujets. Tout d'abord les manifestations d'agriculteurs en France, et ensuite les l'évolution négative des crédits accordés à la canne à sucre. C'est un député antillais du groupe communiste-CRC qui a pris la responsabilité de défendre les planteurs réunionnais, Bruno Nestor Azerot. Voici sa question à Stéphane Le Foll:

« Nous souhaitons, monsieur le ministre, vous faire part de notre inquiétude concernant les crédits consacrés à l'agriculture d'outre-mer dans le projet de loi de finances pour 2015 qui prévoit non seulement une nouvelle diminution des crédits consacrés à la diversification agricole, mais également une baisse substantielle de l'enveloppe nationale de la filière canne-sucre, dite « enveloppe sucre ».

Edito

L'intégration régionale, une question politique

La Chine reçoit le Sommet annuel des pays de l'APEC (Association de Coopération économique de l'Asie-Pacifique), l'une des expériences d'intégration géographique les plus dynamiques. Compte tenu de la présence des dirigeants des États-Unis, de la Russie, du Japon, du Vietnam etc, l'importance politique du moment n'aura échappé à personne. Auréolée de leur stature de seconde puissance économique mondiale, les Chinois ont été attentifs aussi bien à la qualité de l'accueil et aux résultats des travaux.

Mais c'est en interne que l'impact sera le plus évident. La première fois que la Chine a accueilli un tel événement, c'était en 2001. Treize ans séparent les 2 sommets. La place et le rôle de la Chine ont beaucoup évolué. Cela permet aux Chinois de mesurer la voie choisie par leurs dirigeants politiques en 1978. À ce moment, personne ne savait que l'URSS allait s'effondrer onze ans plus tard, en 1989, et que le monde allait entrer dans une ère totalement inédite. Il y a donc 36 ans, la décision du PCC était un immense défi jalonné de dangers. Et, à chaque pas chancelant naissait de nouvelles contradictions.

Au poste de pilotage de ce mouvement tectonique, le Parti communiste chinois (PCC) mène une expérience à la tête d'une population nombreuse, dépassant largement celles des États-Unis, de l'Union Européenne et de la Russie réunies. Seulement sur les 10 dernières années, cette population a augmenté de 132 millions de personnes, soit 2 fois la France. Zoom sur un point : l'année dernière, il a fallu créer 10 millions d'emplois nouveaux pour répondre aux besoins de la jeunesse. Loin de s'estomper, les

contradictions s'accroissent dans beaucoup de domaines.

A cette nouvelle étape, comment interpréter les déclarations de John Kerry, le secrétaire d'État américain, selon lesquelles la Chine et les États-Unis sont les deux puissances qui vont façonner le XXI^e siècle? Il s'adressait à des étudiants à Washington, la semaine dernière, avant la rencontre de l'APEC. Il n'a pas occulté les points qui lui semblent négatifs. On retiendra surtout que les 2 géants doivent, selon lui, saisir « l'occasion de mettre sur pied une relation constructive sur tout un nombre de sujets, du changement climatique au commerce mondial ». Qui s'en plaindrait ?

Au bilan global, les États de l'APEC représentent 60% du PIB mondial et 45% de leurs échanges commerciaux. Par comparaison, les échanges commerciaux de La Réunion avec ses voisins n'atteignent même pas 5%. Par contre, les deux tiers de nos importations proviennent de France et d'Europe. À la lumière des résultats de l'intégration régionale de l'APEC, comment ne pas souligner l'appel permanent lancé par le PCR pour sortir La Réunion de l'isolement politique dans lequel le gouvernement l'enferme de plus en plus ? Lors du dernier sommet de la COI, le nom de La Réunion n'est même pas mentionné dans une déclaration de 5 pages !

Ary Yée Chong Tchi Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re



Avec ses déclarations, François Hollande a fait un triomphe à Bois-Rouge. Deux mois plus tard, les actes ne sont pas au rendez-vous.

Il y a là un motif d'incompréhension. En effet, lors de son récent voyage à La Réunion, le Président de la République lui-même avait donné des assurances à la filière et aux élus sur la sanctuarisation des crédits nationaux, allant même jusqu'à annoncer une enveloppe nationale supplémentaire de 38 millions d'euros pour compenser les handicaps structurels des sucreries des départements d'outre-mer par rapport aux sucreries betteravières de métropole, afin de tenir compte de la fin des quotas sucriers à partir d'octobre 2017. Or, le PLF 2015 prévoit au contraire une baisse de 2,4 millions d'euros des crédits de l'enveloppe sucre.

Il en va de même de l'enveloppe « diversification » qui, dotée de 40 millions d'euros dans le budget 2010, est désormais ramenée à 31,4 millions d'euros. C'était pourtant l'une des priorités du très bon projet de loi d'avenir de l'agriculture que nous avons soutenu et voté, monsieur le ministre.

Comprenez dès lors que je m'interroge : en fin de compte, c'est non seulement la filière canne-sucre qui est mise à mal, mais aussi les filières de diversification qui tentent de se structurer pour faire exister une production locale sur les marchés locaux. La baisse de 25 % en trois ans des crédits alloués à la diversification agricole outre-mer ne peut qu'avoir pour conséquence une diminution du même ordre de la production locale. Or, c'est tout l'inverse qui était préconisé dans la loi d'avenir pour l'agriculture pour l'outre-mer !

Je souhaite donc que l'État clarifie ses intentions, monsieur le ministre, et qu'il procède à une amodiation dans le cours de la

discussion budgétaire. Qu'en sera-t-il ? »

Réponse

Voici la réponse du ministre de l'Agriculture:

« Vous avez rappelé que le Président de la République s'est rendu à La Réunion et mentionné la fin des quotas programmée pour 2017, ainsi que les engagements pris pour compenser la fin de l'Organisation commune du marché du sucre.

Je vous le dis : ces points-là ne sont pas remis en cause. Il faudra évidemment discuter avec les opérateurs afin que les aides servent à positionner la production sucrière des outre-mer français, car les aides ne sauraient être accordées sans entraîner de positionnement stratégique.

J'en viens à votre question sur les crédits budgétaires. Le PLF 2015 prévoit 6 millions d'euros en tout, dont 3 millions environ pour la diversification et 3 millions pour le sucre. Sur notre proposition, l'ensemble de ces crédits ont été fléchés dans le cadre d'un plan d'investissements d'avenir, qui prend la place des ex-aides de FranceAgriMer.

Il n'y a donc aucune diminution du budget, et il n'y en aura pas davantage à l'avenir. Si c'est la modalité du plan d'investissement d'avenir qui suscite le doute, alors nous ferons avec M. le ministre du budget des propositions en séance publique pour y remédier, car il est hors de question de remettre en cause le soutien nécessaire à la filière sucre et à la diversification de l'agriculture dans les outre-mer.

C'est l'enjeu de la loi d'avenir et, tout, simplement, celui du développement agricole dans les outre-mer !

Pas de nouvelle des 38 millions d'euros

Cette réponse apporte plusieurs enseignements:

- l'aide publique se fera sous condition d'un « positionnement stratégique » restant à définir;
- les craintes sur la répartition de la subvention actuelle formulées par Georges Patient se confirment: ce ne sera plus une aide sociale aux planteurs mais un soutien aux investisseurs, d'où un glissement probable vers l'industriel plutôt que l'agriculteur;
- et surtout, le ministre de l'Agriculture ne donne aucune assurance sur les 38 millions d'euros annoncés en sa présence par François Hollande: Stéphane Le Foll n'évoque même pas le montant, quant à l'état d'examen de la demande française de hausse de la subvention, c'est toujours silence radio.

La coupe finit dans un mois

Loin de dissiper les inquiétudes, ce débat ne fait que les renforcer. La campagne sucrière se termine dans un peu plus d'un mois. C'est la dernière coupe avec la Convention canne actuelle, qui a duré 7 ans. Pour la prochaine, un nouvel accord entre planteurs, usinier et État devra fixer le prix de la canne. Si on se projette sur 7 ans, alors la prochaine Convention canne doit aller de 2015 à 2022. Or, la seule certitude donnée par le ministre de l'Agriculture, c'est que le flou est total pour l'après 2017. Comment dans ces conditions négocier une Convention canne? Des agriculteurs vont-ils planter ou replanter de la canne s'ils n'ont pas la certitude de pouvoir la vendre à l'usinier pendant son cycle de production, soit au moins 7 ans?

Les promesses sont donc loin d'être tenues. Or, dans l'état actuel de la filière, les 38 millions supplémentaires annoncés par François Hollande sont indispensables à la survie de milliers d'emplois.

M.M.

La démocratie doit s'appliquer en Europe

Maintien du référendum en Catalogne

La Generalitat, gouvernement régional de la Catalogne dans le nord-est de l'Espagne, a décidé de maintenir la consultation publique sur l'indépendance, suspendue par la Cour constitutionnelle espagnole. Le référendum aura lieu dimanche.

Le 31 octobre, le gouvernement central espagnol avait fait appel à la Cour constitutionnelle, afin d'arrêter le référendum pour des raisons anticonstitutionnelles. La Cour avait alors suspendu automatiquement toute activité liée au référendum pendant cinq mois. Cette suspension devait être levée jusqu'à la prise d'une décision finale pour savoir si le vote est constitutionnel.

La désobéissance civile

Le leader du parti CiU (Convergència i Unió, nationaliste conservateur), Artur Mas, a assuré qu'il maintenait un vote sur l'indépendance. Cette décision engage une crise politique dans le pays. « Nous sommes en train de défendre un droit naturel (...) Tous les peuples ont le droit de décider de leur avenir », a assuré le chef du gouvernement régional catalan, qui a annoncé que le « processus de participation » serait maintenu. Pour ce dernier, il est question de « liberté d'expression ».

D'après les spécialistes consultés par l'Agence France Presse (AFP), il s'agit d'une « désobéissance civile ». « Ouvrir les écoles (publiques) pour le vote et tout acte de fonctionnaires qui collaborera en ce sens peut tomber sous le coup de la désobéissance civile, un délit pénal entraînant potentiellement une interdiction d'exercer. C'est très complexe et délicat », a expliqué Eduardo Virgala, enseignant en droit constitutionnel à l'université du Pays basque.

Pour Yolanda Gomez, spécialiste en droit constitutionnel, « quel que soit le nom donné au vote: processus, fête publique ou sardane, il y a mise en place d'urnes et on pose une question sur un sujet qui n'est pas de la compétence » de la Catalogne. Cette dernière a estimé qu'il y a « désobéissance à l'autorité de la part des personnes détenant des mandats publics ».

La Catalogne, une région autonome

La Catalogne, représente près de 20% du PIB de l'Espagne et abrite 7,5 millions catalans, sur les 47 millions d'Espagnols. La région est autonome, ce qui lui permet de gérer sa police et, entre autre, son système éducatif et sanitaire. Depuis 2006, la Catalogne est régie par un « Statut » lui reconnaissant, entre autres, le titre de Nation. Mais en 2010, le Statut a été amendé par le tribunal constitutionnel.

Le gouvernement conservateur espagnol, dirigé par le Parti populaire, a commencé dès 2012 à réduire certains domaines d'actions de la région, comme l'enseignement de l'espagnol dans les écoles catalanes. Face à ce revirement gouvernemental, la tension est montée d'un cran avec la crise de la dette souveraine et la corruption des politiques. Cette situation a permis aux indépendantistes de faire entendre leurs voix. Ces derniers seraient, selon un sondage cité par l'AFP, suivis par la moitié des Catalans.

Raison pour laquelle, les indépendantistes, alliés aux radicaux d'Esquerra Republicana de Catalunya (gauche indépendantiste), souhaitent la tenue de ce référendum sur l'avenir de la région. La consultation a d'ailleurs prit le nom de « 9-N », comme un « Jour-J ». De son côté, Madrid est resté cramponné à ses positions, refusant la consultation et se bornant à une application stricte de la Constitution.

La résistance se maintient

Après la suspension du premier référendum du 29 septembre, Artur Mas a décidé d'organiser un vote alternatif, baptisé « processus participatif ». Décrié par Madrid, le processus avait les mêmes questions que le référendum : « Voulez-vous que la Catalogne de-

viennne un Etat? » Et si oui, « Voulez-vous que cet Etat soit indépendant » ? »

Le vote a été mit en place par 41.000 bénévoles, organisé avec l'aide et le financement de l'exécutif catalan. Il sera encadré par les Mossos d'Esquadra (la police catalane), ce qui constitue une « désobéissance civile ». Le gouvernement espagnol a alors saisi une seconde fois la justice pour faire suspendre ce « processus ».

En porte-à-faux sur ce dossier, le président de la Catalogne a tout fait pour obtenir un maximum de participation, ouvrant le vote aux étrangers et aux jeunes de 16 ans minimum, afin que 5,4 des 7,5 millions de Catalans votent. Bien que juridiquement dans son droit, « le 10 novembre, le chef du gouvernement Mariano Rajoy aura encore un problème politique et de premier ordre », a expliqué à l'AFP, Eduardo Virgala, spécialiste en droit constitutionnel. Ce dernier a indiqué que seule « une solution politique » pouvait résoudre le problème, ce qui passerait par une réforme de la Constitution de 1978, amendée deux fois.

Le porte-parole du gouvernement catalan, Francesc Homs a, de son côté, déclaré que la Generalitat procéderait au vote, ce 9 novembre. « Tout est prêt pour le 9 novembre. Le gouvernement catalan continuera le processus avec toutes les conséquences qui s'ensuivront », a-t-il dit, assurant que la Generalitat lancerait une procédure légale contre le gouvernement espagnol.

Céline Tabou

C'en est trope !

La Sorbonne, à tous cours, atout coeur

Le poète Jean-Pierre Farines me racontait qu'à la fac de Clermont, il avait eu comme prof Mazalérat, qu'il avait été ébloui par la façon dont le maître émaillait ses cours de commentaires spirituels, de sorte qu'il fut presque ravi d'apprendre qu'il redoublait sa première année.

À la rentrée, stupeur : non seulement les cours étaient identiques à ceux prodigués l'année précédente, mais les blagues étaient les mêmes et tombaient aux mêmes moments. Il me disait que dans tout l'amphi, il n'y avait guère que lui qui ne riait pas. Et ajoutait : c'est de la sorte qu'on expérimente le plus ironiquement du monde le sentiment de la solitude en pleine foule : ne pas rire quand tout le monde se marre.

L'auguste enceinte de la Sorbonne réservait de pareilles surprises à l'étudiant que j'étais. Non que ce fut Zink, bondissant comme un lutin, embarqué dans une tempête d'explications, écrivant de partout sur les panneaux coulissants du tableau de l'amphi et qui, à la fin, se retournait, craie en main, vers le tableau couvert de pattes de mouches, indécis. Alors, échangeant la craie contre le tampon brosse, à notre grande surprise, il se mit à écrire par-dessus le tout en effaçant. J'étais prêt à applaudir.

Ce n'était pas non plus son enthousiasme tel qu'au bout du troisième cours, il se retrouvait seul à suivre le fil de ses pensées – les Martiens parlent aux Martiens, alors que nous nous sentions bien piteux, englués qu'on était dans notre crasse ignorance.

Ce n'était pas non plus le subtil Brunel, prestidigitateur qui à chaque séance passait par le chas d'une aiguille ; ou Melle Basset, Orphée qui nous guidait au son de sa lyre dans les profondeurs obscures des textes, nous décochant de mauvaises notes dont on était reconnaissant.

Non, la Sorbonne, cette vieille dame, nous surprenait par la fadeur de la plupart de ses chargés de TD qui se plaignaient, pour masquer leur suffisance, de « colique de colloques ».

En bonne place, émerge, dans ce trophée de têtes, le professeur Daniel Poirion. Déjà il partageait son temps entre la Sorbonne et ses universités américaines. Il vous embarquait, s'amusant à citer de temps à autre des passages en vieux français poétique... Ah, « Tut est

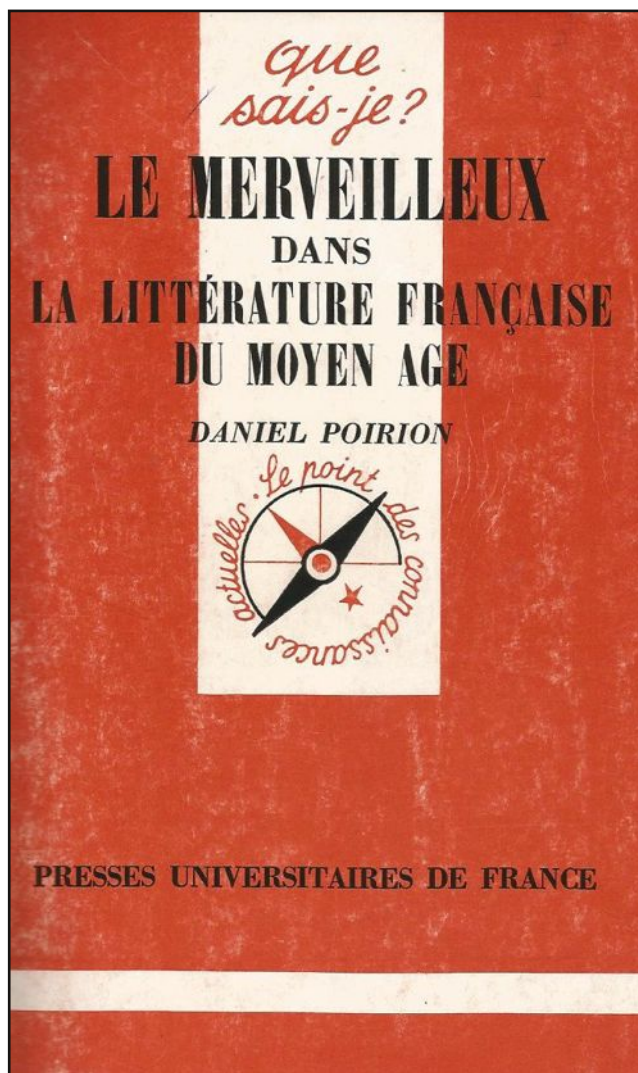
müez, perdu ad sa colur » : comme le monde, vieux linge mouillé, a perdu ses couleurs...

Son « Merveilleux dans la littérature française du Moyen Âge » isole avec le brio qu'on lui connaissait l'élément de peur qui survient quand des formes extérieures d'imaginaire se glissent dans un système culturel. Daniel Poirion évoque alors le « désir de crainte » comme dynamique créatrice. Il nous apprend encore à voir dans le merveilleux médiéval l'effort d'intégration et de gommage des mythes celtes, germaniques et gréco-latins. Et au XIV^e siècle, alors que le « réalisme » point, prétendument marque de l'écriture moderne, il nous rappelle l'étrangeté et la violence fondamentale, pour le public lettré de l'époque, de la description du monde paysan : autre merveille, s'il en fût.

À l'occasion de cette lecture, j'ai appris la disparition de l'universitaire en 1996, dans le Connecticut. Il est des fleurs que l'on appelle « Merveilles » et qui rêvent à d'autres parfums ; le prestidigitateur a disparu dans son chapeau. Et avec Daniel Poirion, il nous semble que c'est curieusement un peu des vitraux du Moyen Âge qui semblent s'être éteints avec lui. Il en fut une de ses voix vivantes.

Cette disparition nous rappelle que Gutenberg fut traduit devant l'Inquisition et contraint de se justifier. C'est à présent qu'à chacun d'entre nous échoie la tâche de témoigner devant la Sainte Compagnie ; et dans le cadre du labyrinthe procès, il nous faut rassembler les plus beaux effets de la langue fixée afin que ces Messieurs les examinent dans un sentiment toujours renouvelé de la faute et de l'erreur.

Jean-Charles Angrand



Le Merveilleux dans la littérature française du Moyen Âge par Daniel Poirion, aux PUF, collection Que Sais-je ?

LA CANNE C'EST LE SUCRE, MAIS PAS SEULEMENT !

Dans notre chronique de mardi 4 novembre, nous avons évoqué la question de l'énergie produite à partir de bagasse. Aujourd'hui, nous évoquerons la fabrication du papier à partir de la bagasse. Celle-ci est actuellement importante puisqu'elle représente environ dix pour cent de la bagasse produite dans le monde, soit dix pour cent de 250 millions de tonnes, soit une sérieuse économie sur les arbres et forêts abattus en vue de fabriquer du papier.



A Cuba, les élèves apprennent leurs leçons avec des cahiers fabriqués à partir de la canne à sucre.

La canne c'est le sucre, mais pas seulement -11-

La bagasse et la production de papier

Chacun sait que la production de papier est énergivore et polluante, et de plus elle dévaste de grandes étendues de forêts, compte tenu de la demande croissante de papier dans le monde mais la recherche a bien progressé dans ce domaine, si bien que la production de papier sans arbre ne cesse de s'accroître, en quantité, en rendement et également en qualité. Par papier sans arbre il faut entendre sa fabrication à partir des pailles de céréales, des roseaux, des bambous et la bagasse ... En Amérique du sud et en Inde cette fabrication concerne plus de vingt pour cent de la production de papier. A Cuba on travaille la bagasse en vue de la production du papier depuis plus de trente ans. On notera également que le recyclage du papier a fortement progressé dans le monde.

Les chercheurs de l'Ird et de l'Inra ont mis au point, en laboratoire, un procédé de fabrication non polluant du papier par la production d'une enzyme, la laccase, à partir d'un champignon filamenteux. Le procédé passe par la destruction de lignine et la libération de la pâte à papier blanche qui peut être utilisée dans la fabrication du carton. Après un traitement au peroxyde d'hydrogène on peut obtenir du papier. Par ailleurs l'éthanol, lorsqu'il intervient dans le processus de production de laccase, permet d'accroître considérablement la production de l'enzyme dont il est fait état ci-dessus soit 40 fois plus que sans éthanol. En fin de processus, la laccase et

l'éthanol peu consommés par le champignon sont recyclés en vue du traitement d'une nouvelle quantité de bagasse. Parmi les résultats à mettre au crédit de ce bio-procédé, on notera le peu d'utilisation des produits chimiques, la réduction de 50% de l'énergie dépensée et l'augmentation de la résistance du papier de l'ordre de 35%.

85 millions de cahiers d'écoliers produits à Cuba

C'est en 1963, comme je l'ai déjà signalé, que le révolutionnaire Che Guevara, a fait créer l'institut qui porte aujourd'hui son nom avec pour ligne de conduite, la recherche et le développement dans le domaine de l'exploitation des produits dérivés de la canne. Un journaliste de Témoignages de passage à Cuba, en 1979, a fait l'inventaire des réalisations de cet institut et a noté que les enfants cubains écrivaient déjà sur du papier issu de la bagasse. Cuba en avait déjà fabriqué 85 millions de cahiers et depuis, cette industrie n'a cessé de progresser, de s'améliorer et de se diversifier.

Georges Gauvin

Vocabulaire : le recyclage du papier ?

C'est faire en sorte que l'on puisse utiliser le papier à plusieurs reprises. Le papier c'est essentiellement de la cellulose. Or la cellulose ne se détruit pas donc le papier est recyclable. L'avantage du recyclage ? Une moindre utilisation de produits chimiques de l'eau et de l'énergie jusqu'à la généralisation d'un bio — procédé comme celui dont nous avons parlé ci-

dessus. Le recyclage peut-être industriel ou artisanal. Il peut permettre la fabrication de papier de luxe comme cela se fait à l'île Maurice, par l'intégration de feuilles de cannes moulues. Pour ceux qui voudraient s'exercer au recyclage du papier, ils peuvent se renseigner utilement auprès de leurs sources habituelles de documentation.

Oté

Oubli pa ou lé shé mwin !

In lamontrèr, sé in moun kiswa in bononm ou kiswa in madam pou in madam i di in lamontrèz, zot travay sé amont marmay lir, ékrir, konté, boudikont fé lékol pou zot, prépar marmay pou in domin klèrsi, kab drèss dovan pou gingn anparé si néna kou dir, kab marsh dobout sontousèl osi. In pé konm kan i prépar kok pou fé batay i mèt zèrgo èk bann marmay. Konprann a zot, in limaz byinsir, vik ni viv in pé konm dan la zingl, fo èt féré zordi pou shapé. Minm si bann lamontrèr, lé prinsipal an promié, anon pa kont solman si zot pou fé tout sontousèl, nout tout i dwa mèt la min ansanm, fé in lantouraz famy, travay an touk konm i di. Lèss bann lamontrèr fé, mèt pa baton dan zot rou.

Mé néna dot moun i fé osi lo lamontrèr, in pé touzour a zot i koné tout, sad zot touzour pli méyèr, touzour plis mié. Si nout kozé néna i yinm pa, i di a nou odrémié pa koz konmsa vik zot i vyinboupa konm nou, pou zot odrémié may la lang konm zot, zot i profèr. Pou manzé, la lé pli pir ankor. Lot zour mi sar réstoran sin pièr, mi komand in kari pwason, lo sérvèr i aminn dann in plato, do ri èk lo grin, lo pwason é par koté in pé piman. Bin, mi di a li la pa mèt piman dann pwason la don ? I di a mwin non, i mèt pa pou rapor la kliantèl déor. Kèl kliantèl déor mi fé pou répons ? Bann touris i yinm pa. Mi fé konm banna i yinm, konm zot la amont a mwin. Mi di pou rézon, a toué kan ti vwayaz, ti sar kiswa an frans, an ind ousinonsa ayèr, éské i fé kui manzé konm ti inm ousinonsa ti manz sak néna.

La mwin la kal a li. Bann éspéshialis i vé ni fé touzour konm déor. Par ékzanp koman plant in pié pistash, néna la finn di a mwin la pa konmsa i plant, mèt do lo o pié i di lé mié, aroz pa partou. Poitan laba na pwin pistash mé zot i koné. Koman i mont la kaz pou pa tonbé la osi in pé i koné mié, mé déki fé in boufad lo van la ba lo twa i vol an zékli. Néna in takon zafèr konmsa banna i aminn isi é lé pa touzour bon pou nou. Os i anon arèt gobé. Pou manzé ankor, inn la di a mwin, fo fé pwason an bouyabèss. Mon fougad la monté, é mon bouyon mourong alorss ? Koméla kan i moun i wwin mon kaz, mwin néna osi in pé lonékté pou li, mi rosua a li byin, mi di touzouz, fé konm shé ou mé oubli pa ou lé shé mwin.

Justin